

Litige de versement de salaire

Par THIERRY, le 09/07/2010 à 10:10

Bonjour,voila je suis chauffeur routier et suis tomber en arrét maladie le 26 06 2010 pour une hernie discale. J'ai travailler 2 mois au par avant avec ce mal pour ne pas pénalisé mon employeur ,mais à la décision de l'arrét par mon médecin celui ci l'a très mal pris,il m'a donc fait un courrier en recommandé avec ar pour me dire qu'il me changé de camion et que si je refusé il me licencierais pour faute sérieuse et de plus il m'a dit qu'il était en droit de me verser mon salaire le 15 alors que celui ci est verser tout les 05 de chaque mois. Que puis je faire. Merci bonne journée.